

Lundi, le 21 décembre 2020

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Aujourd'hui le gouvernement de l'Ontario vient d'annoncer de [nouvelles mesures afin de lutter contre la propagation du virus lié à la COVID-19](#). Au-delà du confinement généralisé à l'ensemble de la Province, ces annonces concernent l'enseignement et le soutien de votre enfant après les congés scolaires. Il s'agit avant tout de prendre part à des mesures préventives visant à réduire l'impact des comportements communautaires à risque sur la santé et la sécurité.

Ainsi à partir du 4 janvier 2021, toutes les écoles du Conseil seront fermées pour les élèves et nous mettrons en place un mode d'enseignement à distance comme prévu dans notre [plan de continuité des apprentissages – Hiver 2020](#), élaboré à partir des directives actuelles du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Calendrier par palier d'études:

Paliers d'études	Continuité des apprentissages
9 ^e -12 ^e année	Du 4 au 22 janvier 2021 : Enseignement et soutien à distance sur la plateforme TEAMS Un retour en classe sera envisageable à partir du 25 janvier 2021
Maternelle-8 ^e année	Du 4 au 8 janvier 2021 : Enseignement et soutien à distance sur la plateforme TEAMS Un retour en classe sera envisageable à partir du 11 janvier 2021

Comment vont se poursuivre l'apprentissage et le soutien de votre enfant?

L'enseignement à distance sera assuré en ligne via la plateforme Microsoft Teams en modes synchrone et asynchrone. Votre enfant demeure dans la même cohorte qu'à l'école et les cours se dérouleront avec le même personnel enseignant. Les élèves auront quotidiennement des contacts synchrones avec leur enseignante ou enseignant.

Les heures de début et de fin de journée scolaire demeurent inchangées. Toutefois, l'horaire d'enseignement vous sera communiqué par la direction et le personnel enseignant.

Pour les élèves des écoles élémentaires, il est attendu qu'un adulte soit à la maison afin de s'assurer la sécurité des élèves.

Si votre enfant bénéficie des services de soutien en matière d'éducation de l'enfance en difficulté, l'appui se poursuivra et l'horaire vous sera également communiqué. Les services de soutien au bien-être et à la santé mentale se poursuivront comme à l'habitude.

ORGANISATION SCOLAIRE :

Exigences du temps minimal à consacrer chaque jour à l'apprentissage synchrone (les périodes d'apprentissage synchrone indiquées dans le tableau peuvent être divisées en périodes plus courtes durant la journée d'école) :



Palier	Année d'étude de l'élève	Exigence relative à la période minimale à consacrer chaque jour à l'apprentissage synchrone	Temps moyen recommandé pour les devoirs par jour
Élémentaire	Maternelle et jardin d'enfants	180 minutes	0 minutes
	De la 1 ^{re} à la 3 ^e année	225 minutes	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 20 minutes
	De la 4 ^e à la 6 ^e année	225 minutes	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 40 minutes
Secondaire	Intermédiaire (7 ^e et 8 ^e année)	Environ 60 minutes pour chaque période de cours de 75 minutes pour un total de 225 minutes par jour	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 20 minutes par cours, par jour.
	Supérieur (9 ^e et 12 ^e année)	Environ 60 minutes pour chaque période de cours de 75 minutes pour un total de 225 minutes par jour	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 30-40 minutes par cours, par jour.

Ressources à votre disposition en complément

Nous vous rappelons que vous avez à votre disposition des ressources d'appui à l'apprentissage sur notre site Internet dans « [le coin d'apprentissage](#) ».

En partenariat avec TFO, le ministère de l'Éducation a lancé le portail [TFO IDÉLLO, apprendre à la maison](#) avec des contenus élaborés par du personnel enseignant agréé de l'Ontario.

Les élèves du secondaire peuvent aussi visiter les sites [Portes ouvertes pour les cours TVO ILC](#) qui donnent accès à 144 cours en ligne de la 9^e à la 12^e année, afin que les élèves puissent approfondir leurs connaissances sur un sujet précis.

Rappelons également [Jeunesse J'Écoute](#) le service de conseil et d'orientation à l'écoute des jeunes et accessible en tout temps au 1 800 668-6868 ou en textant CONNECT au 686868. Santé mentale en milieu scolaire Ontario offre également des ressources aux élèves, aux familles sur www.smho-smsso.ca.

Comment se préparer?

Les écoles communiqueront une information spécifique au début de la semaine du 4 janvier 2021 concernant la distribution du matériel technologique et de connectivité auprès des familles qui ont émis un besoin dans le cadre du récent sondage effectué dans les écoles.

Pour les familles qui auraient des difficultés d'accès à la technologie, les travaux pourront être envoyés par la Poste. Des travaux seront déposés dans TEAMS au début



de la semaine du 4 janvier 2021 sachant qu'il faudra prévoir une période de transition raisonnable pour permettre la distribution des outils technologiques au retour du congé dans le but d'assurer la continuité des apprentissages. Pour toute question à cet égard, veuillez communiquer avec la direction de l'école de votre enfant la semaine du 4 janvier 2021.

Pour des problèmes de mots de passe, courriels ou accès à la plateforme « Mes Outils Viamonde », veuillez contacter par courriel la direction de l'école également.

Nous vous rappelons qu'une zone d'accès pour l'utilisation gratuite de l'Internet est disponible à proximité de toutes les écoles Viamonde.

Qu'en est-il des garderies?

Les garderies du Conseil demeurent ouvertes et continueront d'opérer pour les enfants à temps plein, cependant les programmes avant/avant l'école seront fermés durant la semaine du 4 au 8 janvier 2021. Pour plus d'informations, veuillez contacter directement l'opérateur du service de garde de votre enfant.

Nous tenons à vous remercier de votre compréhension et votre collaboration dans cette situation inédite. Continuons collectivement à respecter les gestes sanitaires de base (se laver les mains fréquemment, distanciation physique, etc.) et à demeurer vigilants pour rester en santé et en sécurité. Nous remercions également tous les membres de la communauté et des services essentiels qui œuvrent au quotidien pour garantir notre sécurité, notre santé, notre alimentation, nos transports.

Nous vous souhaitons un très joyeux temps des fêtes en dépit des contraintes actuelles. Nous vous invitons à consulter la page Web du gouvernement consacrée [aux Fêtes de fin d'année](#) pour des suggestions d'activités sécuritaires pour les enfants et les familles.

Veuillez recevoir, chers parents, tuteurs et tutrices, nos salutations les plus cordiales.

Le directeur de l'éducation,



Martin Bertrand

c. c. Membres du Conseil
Membres du Comité exécutif
Directions et directions adjointes des écoles

